

## Voisins vigilants

La Ville adhère à la plateforme « Voisins vigilants ». Elle repose sur une communauté de voisins qui s'organisent volontairement dans un cadre défini et légal afin de garantir le bien-vivre dans leur quartier.

### Dissuadez les cambrioleurs

Le concept du "voisin vigilant", également connu sous le nom "participation citoyenne" est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier ou immeuble pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.

Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de surveiller son voisin !).

Etre voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre.

### Comment ça marche ?

Vous vous inscrivez gratuitement sur la plateforme [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) et vous rejoignez la communauté de votre quartier dont vous découvrez l'annuaire.

La plateforme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Vous restez connecté à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable ! Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins Vigilants a été conçu pour être accessible à tous. Performant et innovant, il informe instantanément chaque Voisin Vigilant dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

Un référent est nommé pour un ensemble de quartiers, son rôle est de créer une communauté réunissant plusieurs voisins. Ceux qui rejoignent la communauté doivent signaler via la plateforme numérique tout fait ou individu suspects (véhicule douteux, passages répétés devant votre domicile, absence d'une personne seule ou vulnérable,...). Réciproquement, la police informe le référent de chaque communauté de certains faits ou dangers dont elle a eu connaissance pour les inviter à redoubler de vigilance.

### Visibles et solidaires

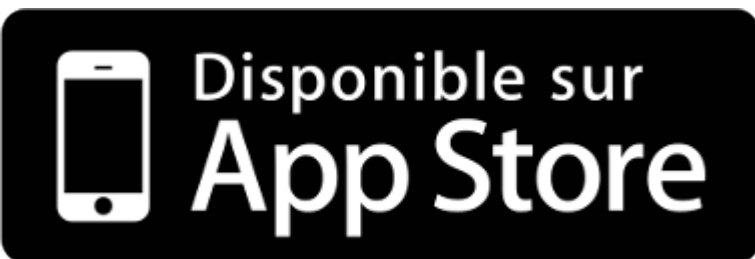
Cette communauté repose sur l'entraide entre voisins. Suite à votre inscription, vous aurez accès à la boutique en ligne « Voisins Vigilants » qui met à votre disposition autocollants et panneaux dissuasifs pour faire fuir d'éventuels cambrioleurs. Des centaines de communes soutiennent l'action des Voisins Vigilants en finançant cette signalétique et en devenant Mairie Vigilante.

### Et ailleurs ?

Mis en place dans 10 000 communes en France, le dispositif a fait ses preuves avec une baisse de 10 à 20 % du nombre de cambriolages dans les communes participantes.

Ce réseau coopératif et solidaire est un moyen supplémentaire en faveur de la sécurité en complément des actions menées quotidiennement par la police municipale et la police nationale et du dispositif de vidéoprotection déployée sur plusieurs équipements municipaux.

POUR RAPPEL, EN CAS D'URGENCE : APPELEZ LE 17



06/07/2020



**DOCUMENTS MIS À DISPOSITION:**

 [Dépliant sur les cambriolages.pdf](#) [502.5ko] 

---

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/securite/voisins-vigilants>